

CLUB DE L'IMAGE ET DU SON

GESTION POSTALE

Le 13 juin 2008, à 20h30 heures, l'assemblée générale de l'association s'est réunie au siège social sous la présidence de M. HUGUET

L'assemblée générale donne pouvoir à :

M. HUGUET (Président)
Mme LAURENCE (secrétaire)
M. CHANUT (Trésorier)

-de réaliser pour le compte de l'association les gestion du courrier / colis postal tous retrait, dépôt y compris les recommandés, chronopost,....

Le présent pouvoir est valable jusqu'à révocation expresse de notre part. Il sera obligatoirement renouvelé de notre chef, au cas où un changement interviendrait au sein de l'association.

Pour copie certifiée conforme
A Marly, le 13 juin 2008

7 allée des noisetiers 95670 MARLY LA VILLE
www.cis.asso.fr contact@cis.asso.fr

Membre de la fédération photographique de France - Agréée Jeunesse et sport
Membre de la fédération départemental maison des jeunes et de la culture
SIRET N° 448 604 587 0056